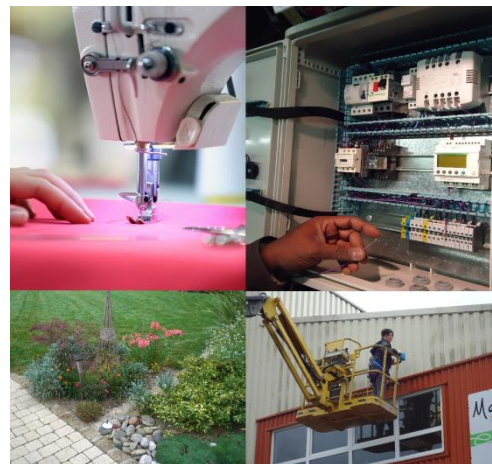


Avec la Scop, Maine Ateliers s'engage encore plus loin pour ses salariés et pour le territoire

Depuis sa création en 1986, l'entreprise adaptée Maine Ateliers, à Gorrion (53), place l'humain et le collectif au cœur de son organisation. Initialement spécialisée dans la confection, elle a depuis étendu ses activités à la sous-traitance, la logistique, les espaces verts, le câblage, la propreté, la valorisation des déchets, le maraîchage et un restaurant bio et local. Depuis janvier 2021, au terme de deux ans de travail concerté, l'association s'est transformée en Scop. Une façon d'impliquer encore plus fortement les salariés dans la gouvernance de l'entreprise, et d'assurer le maintien des emplois à long terme sur le territoire.



Une mission sociale dès l'origine

Dès sa création en 1986, Maine Ateliers, en obtenant l'agrément « atelier protégé », a souhaité s'inscrire pleinement dans une mission sociale, visant l'insertion durable des personnes en situation de handicap vers un projet professionnel. « À l'origine, l'association comptait 10 salariés, et concentrait son activité sur la confection textile. Depuis, 6 autres domaines d'activité ont été développés. À mon arrivée en 2010, l'association comptait 70 salariés, et aujourd'hui, nous sommes 140, dont 115 en CDI ! Et 75 % d'entre eux sont en situation de handicap » raconte Delphine Pellerin, PDG de Maine Ateliers.

La Scop pour assurer la pérennité des emplois sur le territoire

Pendant 22 ans, l'association a bénéficié d'une gouvernance stable. Toutefois, des difficultés à assurer l'implication de certains administrateurs dans la durée et à intégrer de nouveaux membres a fini par poser problème ces dernières années. « Lorsque le président a souhaité passer la main, aucun successeur ne s'est manifesté, et le CA dans son ensemble rencontrait des difficultés à se renouveler. Si nous voulions pérenniser l'activité et voler de nos propres ailes, il fallait donc repenser notre fonctionnement. Ce que nous avons fait, de manière concertée, pendant deux ans, pour préparer la transformation dans la sérénité. Cela correspond à un état d'esprit déjà bien présent chez nous, celui de la transparence, du mode participatif », poursuit Delphine Pellerin. La forme coopérative s'impose très vite, et le choix se porte sur la Scop. Pour la PDG, « le maintien des emplois sur le territoire a toujours guidé nos réflexions. Le meilleur moyen d'éviter le rachat à terme par une grosse association ou par un fonds de pension était d'offrir aux salariés la possibilité de devenir eux-mêmes associés de l'entreprise ! »

Impliquer pleinement les salariés

Delphine Pellerin nourrissait l'envie d'une transformation en Scop depuis longtemps, pour permettre aux salariés de s'impliquer pleinement et de valoriser le fruit de leur travail. Accompagné par l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest, un comité de pilotage est alors mis en place. Rassemblant ouvriers, cadres et ETAM, et une personne par pôle d'activité, il travaille pendant 18 mois sur le projet coopératif et juridique. L'expertise de l'Union régionale sur les questions de gouvernance est également sollicitée pour réfléchir à la composition des instances de direction. Autre volet important de cet accompagnement, la formation des salariés-associés. « Dans le cas de Maine Ateliers, elle a été mise en place plus rapidement que d'habitude. Cela correspond à une volonté de la direction d'outiller au plus tôt les salariés nouvellement associés dans leurs nouvelles fonctions, de les aider à trouver la bonne posture, pour en faire des salariés éclairés »

explique Stéphanie Paris, responsable formation et vie coopérative à l'Union régionale. « 61 des 115 salariés en CDI se sont associés dès le passage en Scop en janvier dernier, pour partie d'entre eux grâce au dispositif Capital Scop de la Région », complète Delphine Pellerin. « Nous avons fixé les parts à 75 € payables sur 3 ans, afin de rendre le sociétariat accessible à tous, et nous avons choisi de rendre le sociétariat obligatoire au bout d'un an pour les CDI, afin d'assurer la représentativité des salariés à l'avenir et permettre une implication croissante, à travers la mise en place de commissions thématiques par exemple », conclut-elle.

En développement depuis deux ans, avec un chiffre d'affaires de 2,8 M€, la Scop ne manque pas de projets : elle vient de recruter une nouvelle commerciale, et a acquis de nouveaux bâtiments en juillet dernier pour déployer son activité dédiée aux espaces verts et, pourquoi pas, lancer un nouveau domaine d'activité !

Contacts

Presse : Isabelle Jacquet, Chargée de communication - ijacquet@scop.org – 07 76 83 51 14

Union régionale de l'Ouest : Isabelle Cochet, déléguée territoriale Mayenne – icochet@scop.coop

